

**Validation pour votre  
sécurité!** C'est compatible?  
Ça marche? C'est juste?



**Consultez  
votre pharmacien**  
[votre-pharmacien.ch](http://votre-pharmacien.ch)



# Validation médicament ? Validation traitement ?

Votre pharmacien vous aide à garder une vue d'ensemble sur vos médicaments. Il répond à vos questions, discute avec vous de la prise du traitement et contribue à votre prompt rétablissement. Des conseils et des validations personnalisés procurent de la sécurité et préviennent les erreurs et les interactions entre différents médicaments.

En validant les médicaments, les pharmaciens apportent une contribution importante aux économies dans le système de santé. Tandis que le médecin se charge du diagnostic et de la prescription, le pharmacien offre un conseil pour l'utilisation concrète du médicament et assure ainsi votre sécurité.

**Bon à savoir :** vous ne payez ces prestations que lorsque vous retirez des médicaments qui vous ont été prescrits par un médecin. Pour tous les autres médicaments, vous ne payez pas de supplément pour une validation ou un conseil.

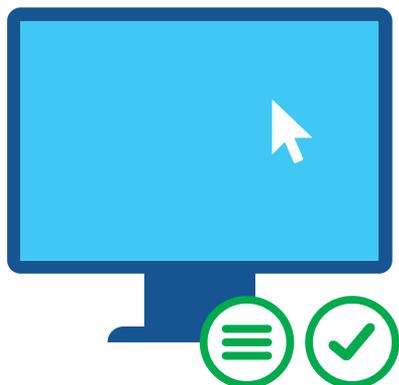
Les prestations de votre pharmacien relatives aux médicaments soumis à ordonnance ne sont pas facturées de manière opaque dans le prix du médicament. Au contraire : les validations et autres conseils sont présentés de manière transparente.



## Validation médicament

Dans le cadre d'une validation médicale, le pharmacien vérifie l'ordonnance : y-a-t-il des risques ? Y-a-t-il des contradictions ? Le dosage est-il correct ? Quand et comment le médicament doit-il être pris ? La taille de l'emballage correspond-elle aux besoins du patient ? L'ordonnance et les éventuelles interactions sont contrôlées par deux membres de l'équipe de la pharmacie. Si cela est nécessaire, le pharmacien prend contact avec le médecin prescripteur et vous transmet des informations afin que les médicaments agissent en toute sécurité.

Le forfait validation médicaments coûte **CHF 4.30** par médicament prescrit. Dans le cas où plusieurs emballages du même médicament ont été prescrits avec le même dosage, vous ne payez la validation qu'une seule fois.



## Validation traitement

Lors de la validation traitement, le pharmacien s'assure que les médicaments prescrits sont compatibles avec les médicaments que vous prenez actuellement. À cette fin, il ouvre un dossier patient, dans lequel les médicaments sont saisis. Il peut ainsi voir d'éventuelles contre-indications. Cela permet à votre pharmacie de proximité de garder une vue d'ensemble sur vos médicaments, même lorsque vous êtes suivi(e) par plusieurs médecins.

Le forfait validation traitement coûte **CHF 3.25** par médecin et par jour, indépendamment du nombre d'emballages.

**Votre pharmacien en fait bien plus :** il propose un service de garde, réalise des économies en recourant aux génériques ou même des entretiens de polymédication (PMC), une prestation de conseil lorsque plusieurs médicaments sont prescrits sur une longue durée.

# Peu clair ? Des préoccupations ? Des souhaits ?

## **Dois-je payer les validations directement en pharmacie ?**

En règle générale, la facture est transmise directement à la caisse-maladie. Avec certaines assurances, vous devez payer comptant et vous faire rembourser par la suite.

## **Pourquoi payer pour un service que mon médecin a déjà effectué ?**

Votre médecin n'est pas au courant des autres médicaments qui vous ont été prescrits par d'autres médecins. C'est pourquoi votre pharmacien les valide et conserve une vue d'ensemble, grâce à ses vastes connaissances sur les médicaments.

## **Puis-je renoncer aux validations ?**

Non. Conformément à la loi, les prestations de validation et de conseil font partie des obligations professionnelles du pharmacien. Il est tenu responsable en cas d'erreur de traitement liée aux médicaments. En outre, les validations sont un moyen efficace de réduire les coûts du système de santé.



**Consultez  
votre pharmacienne**  
votre-pharmacienne.ch

